

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

Arrêté 2022-08-65

ARRETE PORTANT RETRAIT DE DELEGATION A Mme VAILLER JEANNINE

Le Maire d'Azé,

Vu l'arrêté 2022-21 du 28 mai 2020, par lequel il a donné délégation à Mme VAILLER Jeannine, Conseillère municipale, pour 1) l'urbanisme, 2) SYDESL, ECLAIRAGE PUBLIC, GAZ ET TELECOMMUNICATION,

Vu les articles L 2122-18 et L 2122-20 du code général des collectivités territoriales,

Vu le courrier de démission en date du 30 juin de Madame Jeannine VAILLER concernant l'arrêté de délégation susvisé,

Arrête :

Article 1er : La délégation donnée à Mme VAILLER Jeannine, Conseillère municipale par l'arrêté susvisé est rapportée à compter du 30 juin 2022.

Article 2 : Le présent arrêté sera inscrit au registre des actes de la mairie. Copie sera transmise à M. le préfet.

Article 3 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Dijon dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait à Azé, le 31 août 2022
Le Maire,
Patrick MONIN

